

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 229-230

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Alliaume, Philippe

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Éditorial

**D**rôle d'été agité par les tensions politiques autour du chef de l'armée suisse. Roland Nef avait certes eu avec son ex-compagne un regrettable litige d'ordre privé, réglé en justice et qui avait donné lieu à un accord avec versement de dommages et intérêts. Voici qu'une certaine presse s'en mêle et que l'on déballe le détail du dossier sur la place publique. Résultat, d'abord le chef de l'armée qui finit par démissionner, ensuite le chef du Département de la défense de la protection de la population et des sports qui vacille sur son affût. Il semble que Samuel Schmid se soit un peu trop pressé de le nommer, et n'ait lancé qu'ensuite l'enquête habituelle qui montrait que le litige n'était pas réglé. Nommé le 8 juillet 2007 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008, il assurait encore le 17 juillet 2008 ne pas envisager de démissionner. Il a finalement proposé sa démission le 25 juillet. Après sans doute mûre réflexion de vacances, le Conseil fédéral ne l'a entérinée que le 20 août 2008 avec effet au 28 février 2009.

Certes l'affaire privée sous-jacente n'est pas glorieuse. Mais cela faisait-il de Roland Nef un mauvais commandant de corps ? À la question « les frasques privées sont-elles incompatibles avec une fonction publique ? », il semble qu'on ne réponde pas de la même manière à Neuchâtel, à Paris et à Saint-Paul (Minnesota) à la convention républicaine.

Mais en Suisse aussi la politique évolue. Qui aurait pu penser il y a quelques dizaines d'années au rapprochement entre des partis perçus comme aussi dif-

férents que le parti libéral, ce vieux parti d'intellectuels protestants, et le parti radical, ce parti fondateur de la Suisse moderne même s'il est un peu accusé de trop souvent lever le coude ? Mais face à la « radicalisation » de certaines formations politiques, il importait que le centre droit libéral se rassemble. Retour à l'histoire donc pour le parti libéral, dont on oublie souvent qu'il s'est créé en 1848 par sécession du parti radical que les libéraux d'alors trouvaient trop étatiste et pas assez conservateur. Après tout le retour au bercail peut être une solution honorable.



Peut-être même est-ce la solution pour régler un autre problème, celui de la *Revue suisse*. La situation présente d'étranges parallèles. *Suisse Magazine* (ex-*Messenger suisse*), s'est créé de manière privée en 1955. Vingt ans plus tard dans les années septante, il a servi de berceau à la *Revue suisse*, qui – quatre fois par an, était un supplément gratuit envoyé à tous les immatriculés. Et puis, comme le parti libéral en 1848, la *Revue suisse* a fait sécession dans les années huitante au profit d'un magazine plus étroitement contrôlé par le

Département fédéral des affaires étrangères, et largement subventionné. Mais le budget de la Confédération s'accommode mal des subventions récurrentes, et il a décidé deux ans de suite de réduire les budgets de la *Revue*, qui est maintenant menacée de ne plus paraître que quatre ou cinq fois par an.

Nous sommes bien placés pour le savoir, après avoir ranimé quelques années la *Revue de l'hôpital suisse* de Paris et quelques trimestres la *Revue économique franco-suisse*, la mort d'un titre de presse est toujours triste. Ces dernières années ont vu disparaître entre autres en Suisse le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, la *Suisse*, le *Temps stratégique*, le *Nouveau Quotidien* et à l'étranger la quasi-totalité des titres destinés aux Suisses : *Gazetta Svizzera*, *Swiss American Journal*, *Swiss American Review*.

Alors ne serait-il pas temps, pour la *Revue suisse* et *Suisse Magazine* de se souvenir de la devise historique de la Suisse *Einer für alle, alle für einen* ? N'est-on pas plus fort en additionnant les forces de chacun ? Nous en avons fait la proposition à la *Revue suisse* il y a déjà des années et la renouvelons régulièrement. Gageons qu'un jour nous aurons une réponse positive.

En attendant, n'ayez crainte, vous l'avez vu depuis plus de cinquante ans et encore plus ces dix dernières années, nous n'avons pas l'habitude de vous laisser tomber. Merci de votre soutien.

**PHILIPPE ALLIAUME**

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Signature .....

Au prix de : 1 an ..... 47 €  2 ans ..... 84 €  Abonnement de soutien ..... 70 €

Étranger/Par avion/... : nous consulter

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de : **SUISSE MAGAZINE**

À renvoyer à : **NPAI SUISSE MAGAZINE - 26 Bis rue Kléber - 93100 Montreuil**

SM229